

L'avancement de l'étude

Phase 1: diagnostic architectural, patrimonial et proposition d'orientations

1^{er} mars 2022 : réunion de démarrage

14 avril 2022: 1er bilan de la ZPPAUP

1er juin 2022: bilan de la ZPPAUP et avancement des diagnostics

6 septembre 2022 : enjeux et orientations pour le PVAP

Phase 2: Finalisation du projet, documents définitifs et concertation

12 octobre 2022 : 1ère réunion sur le règlement + 1ère réunion publique

novembre 2022 : 2ème réunion sur le plan et le règlement

Commission Locale du Site Patrimonial Remarquable (CLSPR)

Fin de phase 2, à prévoir validation du projet de PVAP

Un Site Patrimonial Remarquable (SPR)?

LOI LCap Article L631-1 Créé par LOI n°2016-925 du 7 juillet 2016 - art. 75

Sont classés au titre des sites patrimoniaux remarquables les villes, villages ou quartiers dont la conservation, la restauration, la réhabilitation ou la mise en valeur présente, au point de vue historique, architectural, archéologique, artistique ou paysager, un intérêt public.

Peuvent être classés, au même titre, les espaces ruraux et les paysages qui forment avec ces villes, villages ou quartiers un ensemble cohérent ou qui sont susceptibles de contribuer à leur conservation ou à leur mise en valeur.

D'autres Sites Patrimoniaux Remarquables ?







Rions



Cadillac



Qu'est-ce qui est réglementé?

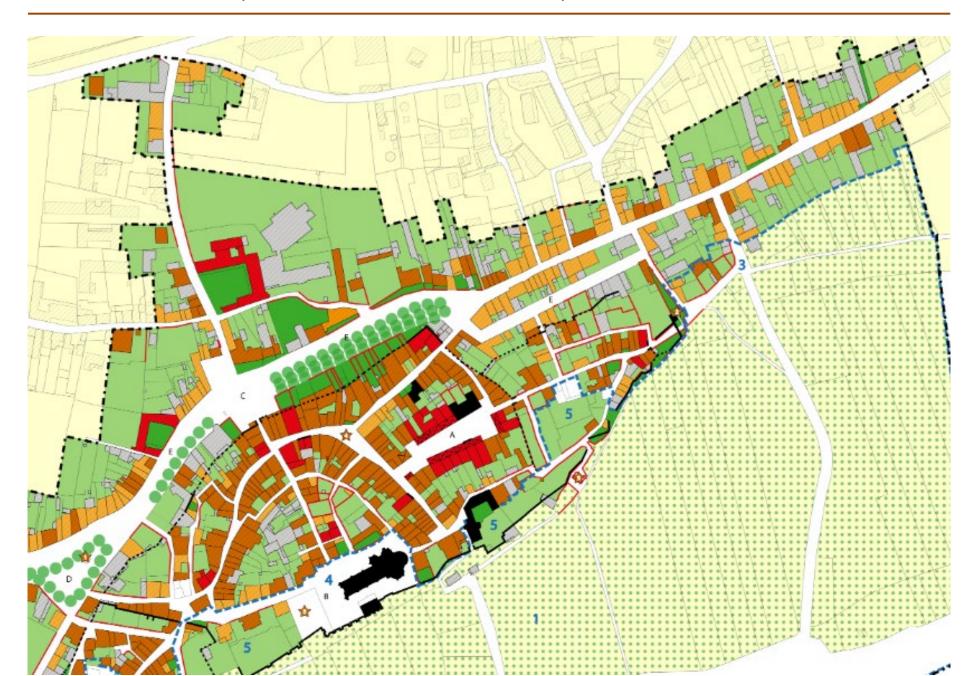
Dans le périmètre du Site Patrimonial Remarquable, les travaux susceptibles de modifier l'état des parties extérieures des immeubles bâtis, y compris du second œuvre, ou des immeubles non bâtis, sont soumis à une autorisation préalable avec accord de l'Architecte des Bâtiments de France (ABF).

Qu'est-ce qui est réglementé?

Le Plan de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine du Site Patrimonial Remarquable comporte :

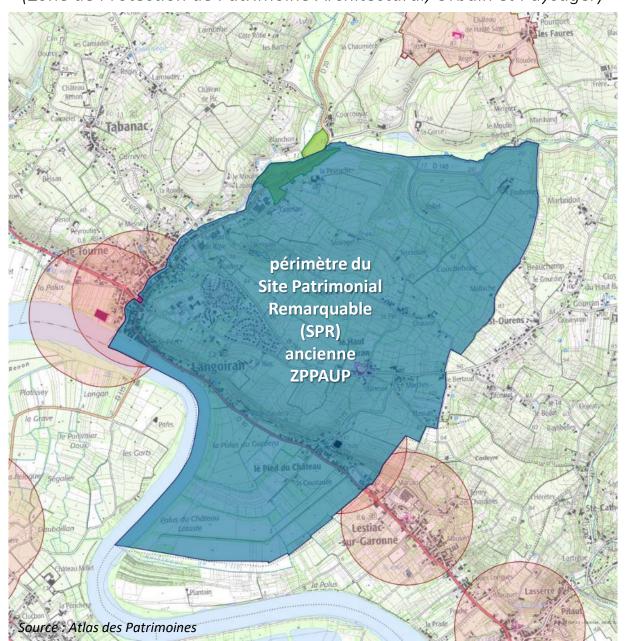
- des prescriptions relatives à la qualité architecturale des constructions neuves ou existantes, notamment aux matériaux ainsi qu'à leur implantation, leur volumétrie et leurs abords;
- des règles relatives à la conservation ou la mise en valeur du patrimoine bâti et des espaces naturels ou urbains;
- la délimitation des immeubles, espaces publics, monuments, sites, cours et jardins,
 l'identification des plantations et mobiliers urbains à protéger et à conserver, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et les prescriptions permettant d'assurer leur conservation ou leur restauration;
- une typologie des constructions, les immeubles protégés, bâtis ou non, dont la conservation, la restauration, la mise en valeur ou la requalification est imposée et, le cas échéant, les conditions spéciales relatives à l'implantation, à la morphologie, aux dimensions des constructions et aux matériaux du clos et couvert.

L'exemple du Site Patrimonial Remarquable de Saint-Macaire



Un Site Patrimonial Remarquable qui remplace la ZPPAUP de 2005

(Zone de Protection de Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager)



Pourquoi une révision du règlement existant ?

Dans le cadre de la revitalisation de la ville engagée depuis 2014, la commune de Langoiran souhaite :

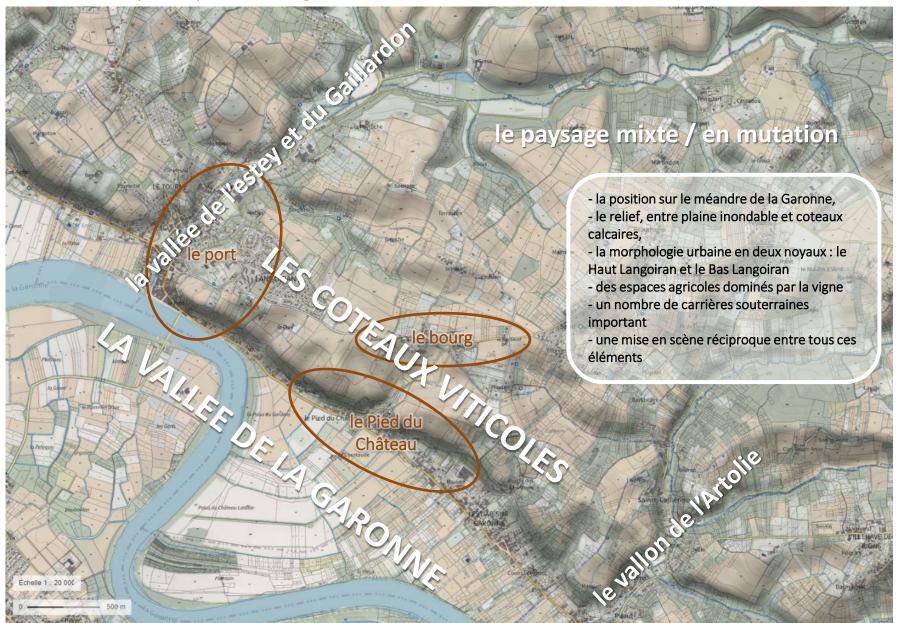
- répondre au mieux à sa préoccupation de protection du cadre urbain, du bâti ancien et paysager tout en redynamisant son centre bourg et son territoire;
- actualiser le règlement pour tenir compte des évolutions urbaines, techniques et architecturales;
- insuffler une nouvelle attractivité et de favoriser le renouvellement de ses secteurs;
- mettre en adéquation ses projets d'aménagements futurs avec la valorisation de son bâti;
- faire du document de gestion un véritable outil de projet.

Le Site Patrimonial Remarquable de Langoiran



Les objectifs de protection du Site Patrimonial Remarquable de Langoiran

Les caractères spécifiques de Langoiran



Objectif 2 - Accompagner les évolutions de la trame architecturale et urbaine pour répondre aux enjeux d'habitabilité et du développement durable

Objectif 3 - Poursuivre la mise en valeur des espaces publics structurants

Objectif 4 - Préserver et mettre en valeur les paysages et le site de Langoiran

Objectif 5 - Poursuivre le partage de la connaissance avec les habitants, les professionnels

Objectif 2 - Accompagner les évolutions de la trame architecturale et urbaine pour répondre aux enjeux d'habitabilité et du développement durable

Objectif 3 - Poursuivre la mise en valeur des espaces publics structurants

Objectif 4 - Préserver et mettre en valeur les paysages et le site de Langoiran

Objectif 5 - Poursuivre le partage de la connaissance avec les habitants, les professionnels

Objectif 1 - Sauvegarder et mettre en valeur le cadre urbain, architectural et paysager exceptionnel de Langoiran



Objectif 1 - Sauvegarder et mettre en valeur le cadre urbain, architectural et paysager exceptionnel de Langoiran

Le bourg



Objectif 1 - Sauvegarder et mettre en valeur le cadre urbain, architectural et paysager exceptionnel de Langoiran



Objectif 1 - Sauvegarder et mettre en valeur le cadre urbain, architectural et paysager exceptionnel de Langoiran

Les éléments régulateurs du paysage urbain

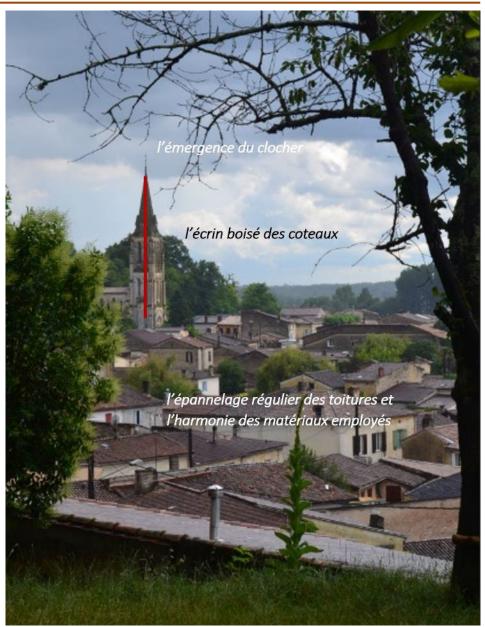


Objectif 1 - Sauvegarder et mettre en valeur le cadre urbain, architectural et paysager exceptionnel de Langoiran

Le port



L'inscription dans le paysage

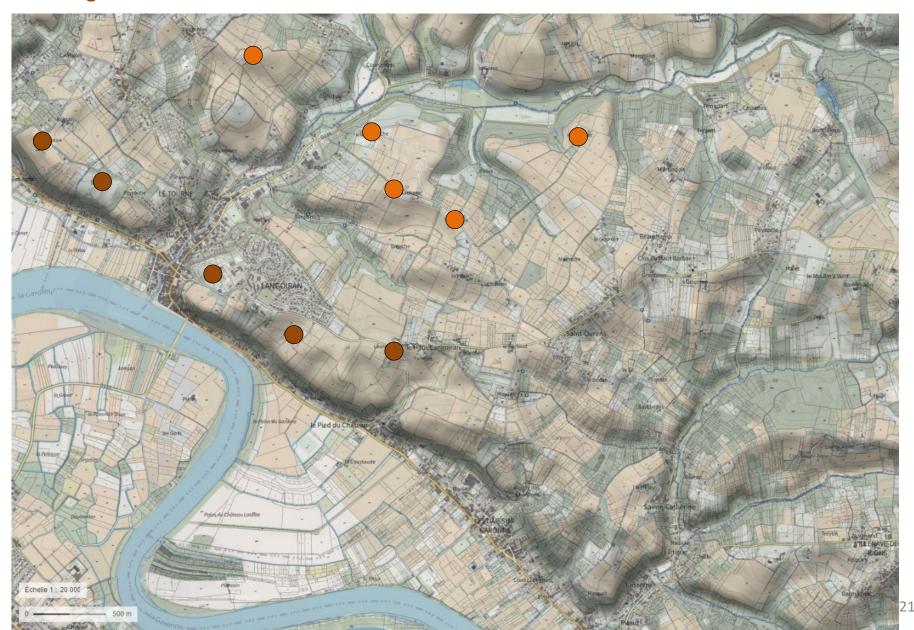


Objectif 1 - Sauvegarder et mettre en valeur le cadre urbain, architectural et paysager exceptionnel de Langoiran



Objectif 1 - Sauvegarder et mettre en valeur le cadre urbain, architectural et paysager exceptionnel de Langoiran

Les grands domaines



Objectif 1 - Sauvegarder et mettre en valeur le cadre urbain, architectural et paysager exceptionnel de Langoiran

Les grands domaines



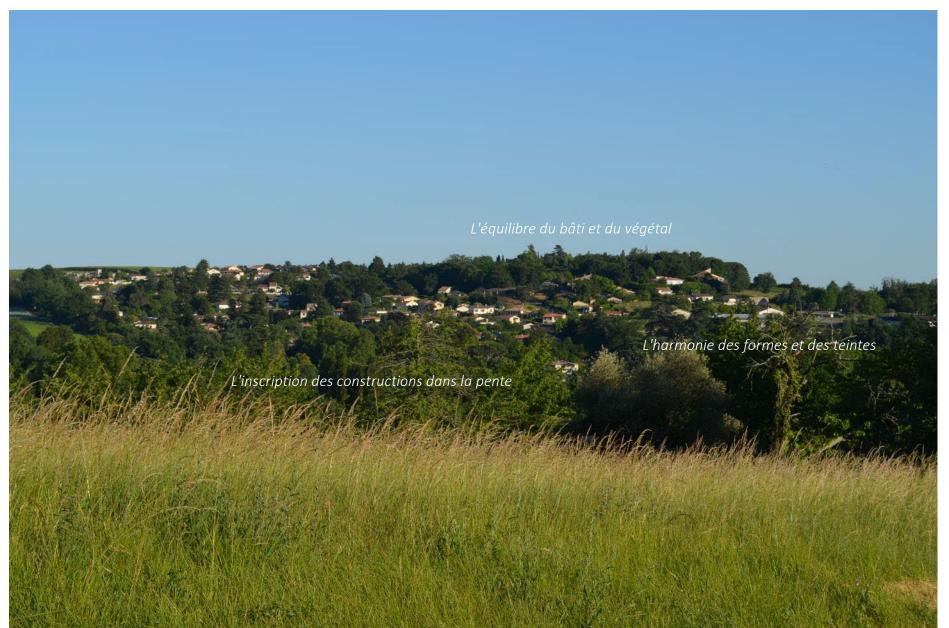
Objectif 1 - Sauvegarder et mettre en valeur le cadre urbain, architectural et paysager exceptionnel de Langoiran

Les quartiers pavillonnaires



Objectif 1 - Sauvegarder et mettre en valeur le cadre urbain, architectural et paysager exceptionnel de Langoiran

Les quartiers pavillonnaires



Les Monuments Historiques

Cinéma Le Splendid



Château de Langoiran



Maison Rateau



Eglise du Haut-Langoiran



Objectif 1 - Sauvegarder et mettre en valeur le cadre urbain, architectural et paysager exceptionnel de Langoiran

Les ponts et ouvrages liés à l'eau







Types architecturaux Langoirannais

Anciens entrepôts et maison à vins XVIIe s. Vaste façade sur l'Estey sans modénature, murs en moellons, arcade en pierre en rdc Ancienne ferme du XVIIIe s. bâti longiligne en cœur d'îlot avec retours encadrant une cour sur l'Estey, symétrie centrale Maison de ville du XVIIIe s. de deux travées, baies surbaissées, appuis moulurés, façade enduite







Le reflet des activités agricoles

Vaste chai, à l'échelle du vignoble, façade pignon sur rue, trois travées sur deux niveaux, richement orné,



Chai avec façade pignon sur rue et chevrons moulurés, appareil en pierre de taille

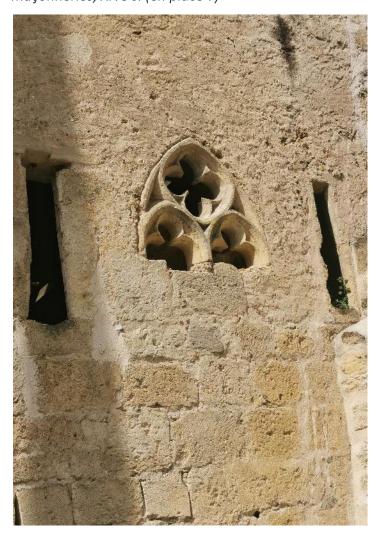


Chai avec mur gouttereau aveugle, appareil en pierre de taille, sans modénature



L'art de bâtir

Baie à lancette composée de quadrilobe et trilobes, et maçonneries, XIVe s. (en place ?)



Décors XVIIe s., arcade en pierre, baie avec fronton et ailerons





Décors XVIIIe s., portail surbaissé avec corniche, bossage à refend

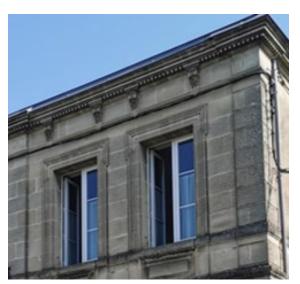




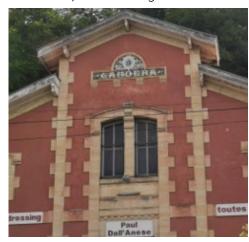
L'art de bâtir

Décors début et mi-XIXe s., corniche de baie ou encadrements de baie mouluré, tables, corniche à modillons ou à denticules





Décors XIX/XXe s., chaînages et chambranles en pierre de taille, bandeaux, baies aveugles





Décors XXe s., motifs floraux sculptés dans la pierre de taille, corniches et pilastres régnant sur la façade



Les menuiseries et portes

Porte à deux vantaux XVIIIe s.



Portes XIXe s.



Portes XXe s.





Les menuiseries de fenêtres

Fenêtres à croisée en bois et à petits carreaux.



Fenêtre à petits carreaux et de espagnolette, contrevents pleins



Fenêtre à grands carreaux et contrevents à persiennes



Baie vitrée avec imposte à petits bois



Les enduits pour protéger et colorer les façades

Maisons patriciennes du XIXe s., situés dans le bourg, façades en pierre de taille enduites





Bâti modeste, enduit fin sur murs de moellons.



Enduit sur appareil en pierre de taille sur bâti modeste XIXe s.



Bâti modeste, enduits cimentés colorés, ocre jaune et ocre rouge, du XXe couvrant les deux niveaux, faisant office de décor



Les garde-corps et clôtures

Balcons en métal et en pierre



Grilles sur espaces libres



Portails complexe et simple









Les devantures commerciales, un dispositif ancien sur la traversée du bourg

Devanture en feuillure (XVIII/XIXe s.)



Devanture en applique (XIX/XXe s.),

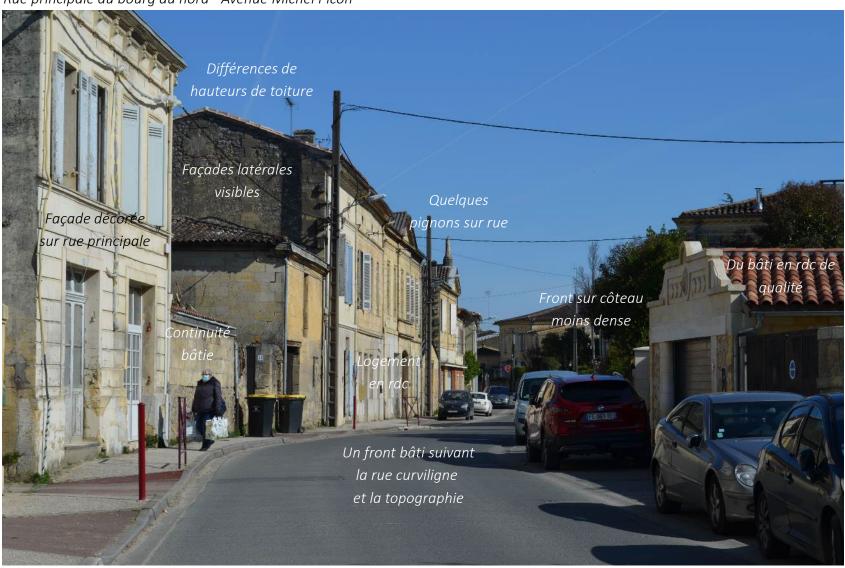


Devantures actuelles composée sans tenir compte de l'ordonnance de la façade



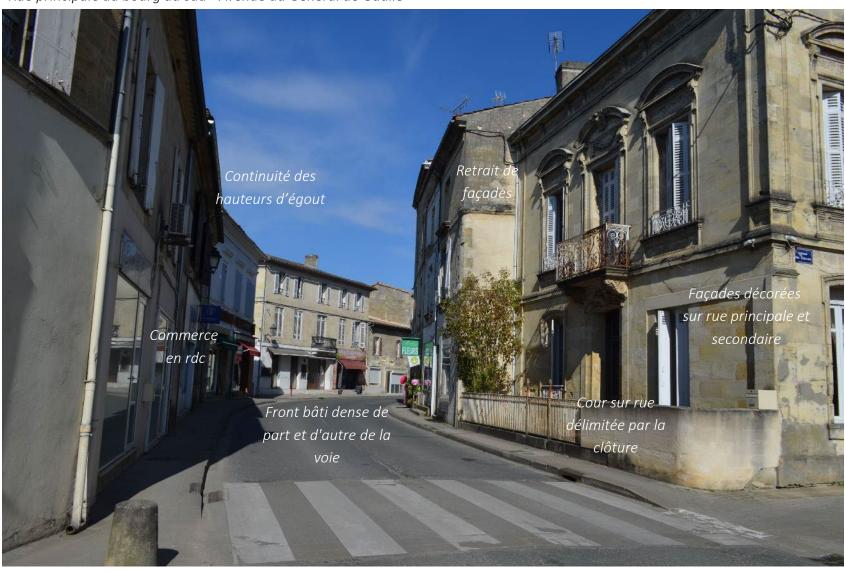
Les ensembles urbains et paysagers

Rue principale du bourg au nord - Avenue Michel Picon



Les ensembles urbains et paysagers

Rue principale du bourg au sud - Avenue du Général de Gaulle



Les ensembles urbains et paysagers

Quai sur Garonne - Allée Aristide Briand



Les ensembles urbains et paysagers

Ruelle sur côteau - Impasse Bellevue



La valeur des espaces libres privés dans le tissu urbain (les cours et jardins)

Jardin sur l'Estey, une respiration vers la rivière



Jardins en terrasse



La valeur des espaces libres privés dans le tissu urbain (les cours et jardins)

Cour intérieure de l'ancien relais de poste, ouvert sur la rue



Avant-cour créant un espace de transition avec la voie publique



Courettes sur un ancien passage, servant à entreposer les poubelles



Les objectifs de protection du Site Patrimonial Remarquable de Langoiran

Objectif 1 - Sauvegarder et mettre en valeur le cadre urbain, architectural et paysager exceptionnel de Langoiran

Objectif 2 - Accompagner les évolutions de la trame architecturale et urbaine pour répondre aux enjeux d'habitabilité et du développement durable

Objectif 3 - Poursuivre la mise en valeur des espaces publics structurants

Objectif 4 - Préserver et mettre en valeur les paysages et le site de Langoiran

Objectif 5 - Poursuivre le partage de la connaissance avec les habitants, les professionnels

Tenir compte des capacités d'évolution du bâti







Réinvestir les arrières?





La valeur des toits





La valeur des toits

Tuiles canal



Tuiles romanes



Tuiles de Marseille



Ardoise



Lucarne en pierre



Souches



Epis de faitage



Lambrequins



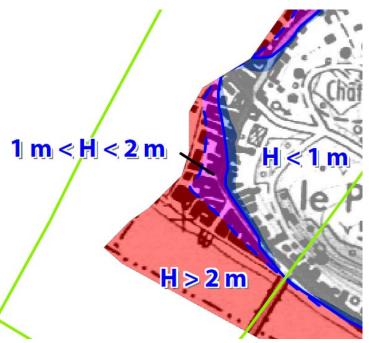
Le motif de la galerie du XIXe



Galerie en métal sur cour intérieure au Pied-du-château



L'adaptation aux crues











Les objectifs de protection du Site Patrimonial Remarquable de Langoiran

Objectif 1 - Sauvegarder et mettre en valeur le cadre urbain, architectural et paysager exceptionnel de Langoiran

Objectif 2 - Accompagner les évolutions de la trame architecturale et urbaine pour répondre aux enjeux d'habitabilité et du développement durable

Objectif 3 - Poursuivre la mise en valeur des espaces publics structurants

Objectif 4 - Préserver et mettre en valeur les paysages et le site de Langoiran

Objectif 5 - Poursuivre le partage de la connaissance avec les habitants, les professionnels

Les espaces publics du bourg

Le réaménagement des quais et des venelles en cours







Les espaces publics du bourg

Des points durs à travailler dans l'avenir?











WWW.REEWINGS.REE

DEVEK MINISTR

Les liens piétons au long de l'estey?









Les « motifs » d'espaces publics

Le quai



La place de la Mairie



La place de la Chapelle



La rue principale



La venelle



La berge de l'Estey



La présence de l'eau dans l'espace public

Fontaine d'eau courante



Lavoir au pied du château



Lavoir au bourg



Fontaine sur la route de Cadillac



La gestion de l'eau : les sols perméables

Sol en terre battue dans une ruelle



Berge en terre et enherbé de l'Estey



Quai enherbé



La présence des murs comme éléments structurants des espaces

Des murs bahuts et grilles en ferronnerie



Des murs en pierre dans la continuité du bâti



Des murs bas en pierre entre palus et ville



La place de l'arbre

Alignement d'arbres sur le quai



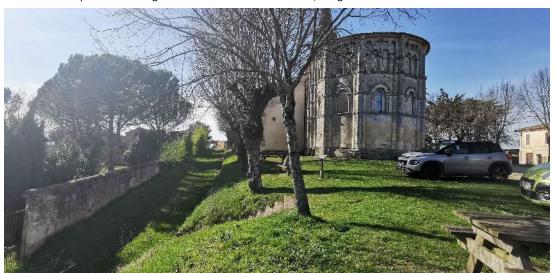
Jardin longeant la Garonne



Arbre place de la Chapelle



Mail sur la place de l'église Saint-Pierre-ès-Liens, aligné avec le réseau viaire



Mail sur la place de la Mairie, aligné avec le front bâti



La place de l'arbre

Les rives ripisylves de l'Estey



Chemin sur le coteau au Pied-du-château



Les objectifs de protection du Site Patrimonial Remarquable de Langoiran

Objectif 1 - Sauvegarder et mettre en valeur le cadre urbain, architectural et paysager exceptionnel de Langoiran

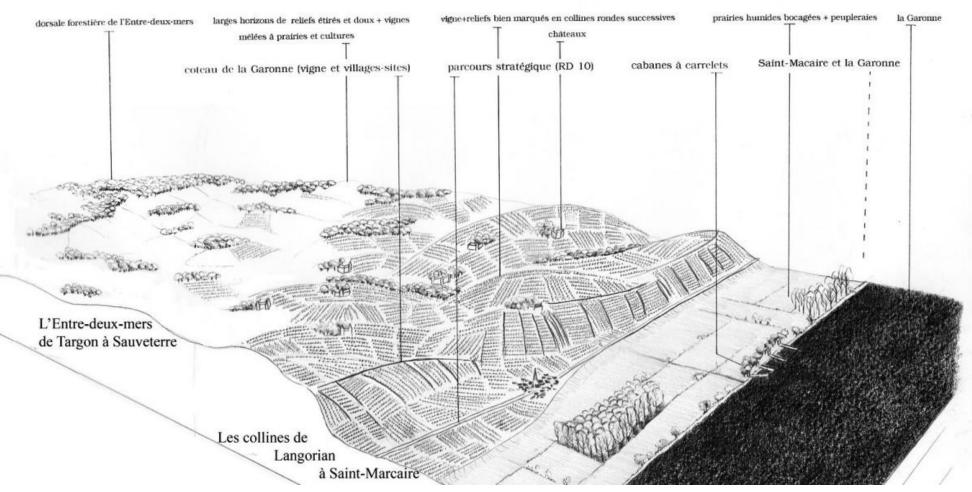
Objectif 2 - Accompagner les évolutions de la trame architecturale et urbaine pour répondre aux enjeux d'habitabilité et du développement durable

Objectif 3 - Poursuivre la mise en valeur des espaces publics structurants

Objectif 4 - Préserver et mettre en valeur les paysages et le site de Langoiran

Objectif 5 - Poursuivre le partage de la connaissance avec les habitants, les professionnels

Entre coteaux viticoles et Garonne



Source : Atlas des paysages de la Gironde

Les plus belles vues

Le site du Haut Langoiran est surtout visible depuis la plaine de la Garonne.

Les vues sur le bourg de Langoiran sont situées en bordure de la Garonne et en entrée de ville.

Les perspectives urbaines lointaines soient peu nombreuses. Par contre, la topographie de la commune permet de percevoir la presque totalité des collines plantées de vignes depuis les nombreux points hauts présents sur le site. De plus, les coteaux ouvrent des vues en Balcon sur la Garonne. On observe également des vues rasantes sur la vallée de la Garonne.





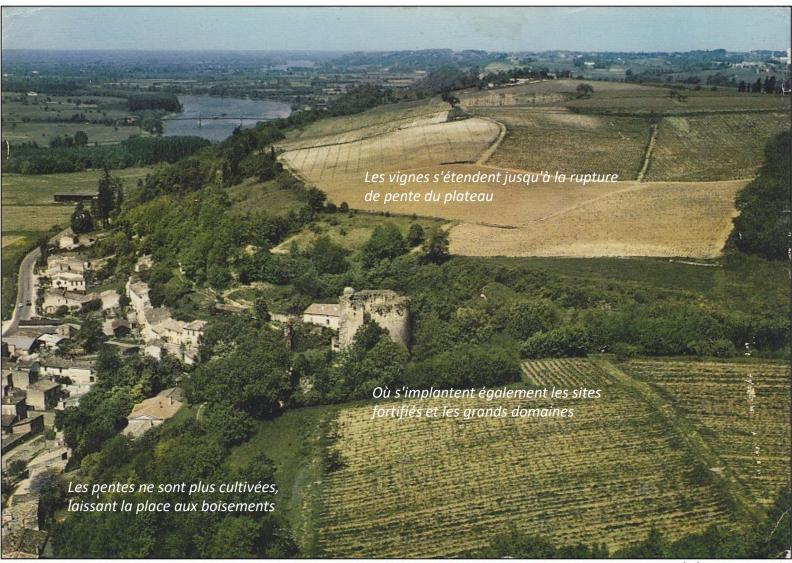
Le réseau hydrographique



La vallée de la Garonne



Les coteaux boisés



Carto75 www.delcampe.net

Des coteaux boisés hérités d'une déprise viticole









Source : Delcampe

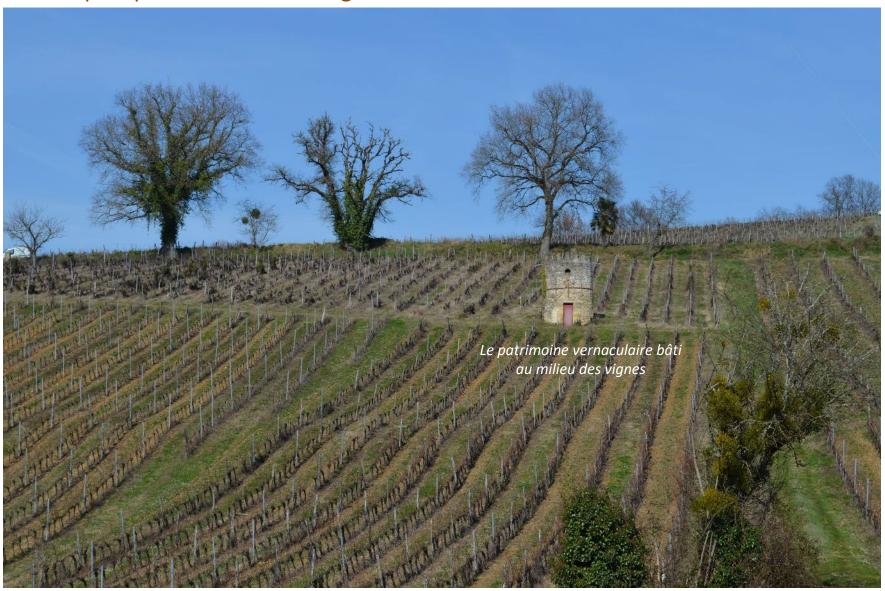
Les coteaux boisés



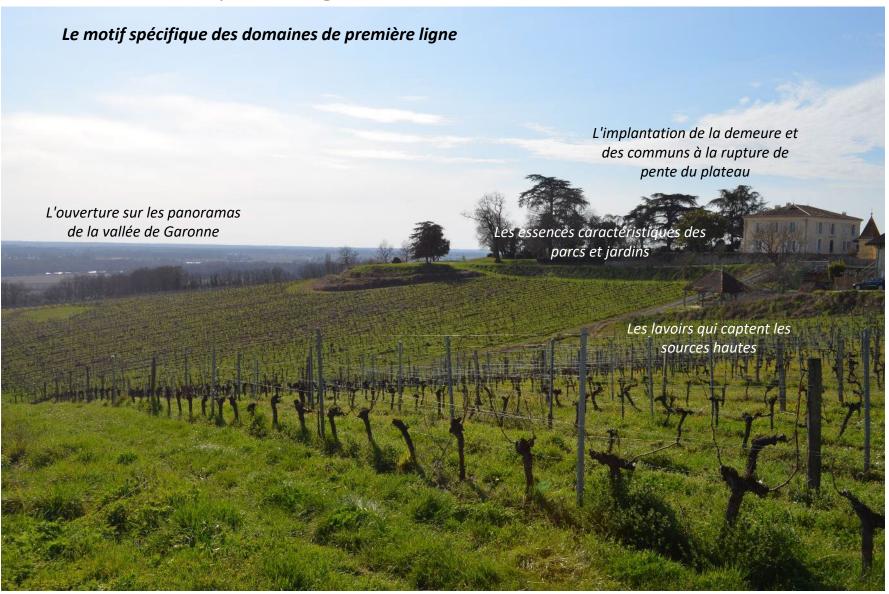
Le plateau viticole



Le petit patrimoine dans les vignes



Les domaines de première ligne



Le château fort sur la vallée de Garonne

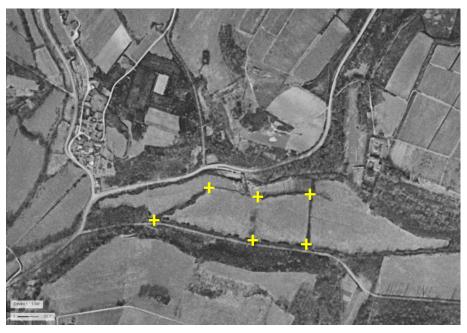


La vallée de l'estey et du Gaillardon

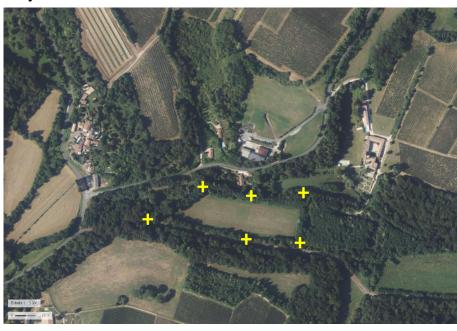


Une fermeture progressive des fonds de vallons

Années 1960



Aujourd'hui



Le patrimoine bâti lié à l'eau



Le paysage mixte et en mutation : l'intégration paysagère des nouveaux quartiers



Le paysage mixte et en mutation : l'intégration des nouvelles constructions dans les hameaux



Les objectifs de protection du Site Patrimonial Remarquable de Langoiran

Objectif 1 - Sauvegarder et mettre en valeur le cadre urbain, architectural et paysager exceptionnel de Langoiran

Objectif 2 - Accompagner les évolutions de la trame architecturale et urbaine pour répondre aux enjeux d'habitabilité et du développement durable

Objectif 3 - Poursuivre la mise en valeur des espaces publics structurants

Objectif 4 - Préserver et mettre en valeur les paysages et le site de Langoiran

Objectif 5 - Poursuivre le partage de la connaissance avec les habitants, les professionnels

Objectif 5 - Poursuivre le partage de la connaissance avec les habitants, les professionnels

- > Réunions publiques
- > Fiches techniques illustrées associées au règlement
- > Exposition pour accompagner l'enquête publique
- > Information

L'avancement de l'étude

Phase 1: diagnostic architectural, patrimonial et proposition d'orientations

1^{er} mars 2022 : réunion de démarrage

14 avril 2022: 1er bilan de la ZPPAUP

1^{er} juin 2022: bilan de la ZPPAUP et avancement des diagnostics

6 septembre 2022 : enjeux et orientations pour le PVAP

Phase 2: Finalisation du projet, documents définitifs et concertation

12 octobre 2022 : 1ère réunion sur le règlement + 1ère réunion publique

novembre 2022 : 2ème réunion sur le plan et le règlement

Commission Locale du Site Patrimonial Remarquable (CLSPR)

Fin de phase 2, à prévoir validation du projet de PVAP